
Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2024

tenue le 8 juin 2024

à l'Auditorium des Tisserands, 90 rue Saint-David à Magog

et en visioconférence (Zoom)

1. Ouverture de l'assemblée à 9h30	1
2. Vérification du quorum	2
3. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée	2
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour	2
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 9 mai 2023	2
6. Mot du président	3
7. Présentation des états financiers au 31 décembre 2023	3
8. Présentation des activités 2023-2024	4
9. Les questions des membres	8
10. Élection des administrateurs	8
11. Levée de l'assemblée	9

1. Ouverture de l'assemblée à 9h30

Luc Ducharme, président, souhaite la bienvenue à tous en salle ou en Zoom, et présente les membres du c.a.:

Sylvie Auclair, Marcel Dunn, Jocelyne Gagnon, Chantal Hains, Jacques Hébert, Guénaëlle Joly, Jean-Noël Leduc, administrateur et conseiller à la ville de Magog, Pierre Morency, Gilles Tessier

Absente: Ève Bélanger

Également présents: Pierre Martineau, maire de Canton de Stanstead et Constance Ramacieri, conseillère municipale au Canton de Stanstead.

2. Vérification du quorum

Quorum obtenu: Salle : 56 participants / Zoom : 31 participants

Érik Vigneault explique le volet technique: l'icône "lever la main" est utilisée pour proposer ou appuyer une proposition, et aussi, pour signifier une opposition. À l'aide de la fonction Chat, les discussions et/ou commentaires seront pris en notes par Danielle Beaudoin tout au long de l'AGA.

3. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Gilles Tessier et appuyé par Marcel Dunn de désigner Luc Ducharme au poste de président d'assemblée et Jocelyne Gagnon, au poste de secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité, Prop. # AGA 01-2024

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par Luc Ducharme:

Il est proposé par Hélène Théroix et appuyé par Guénaëlle Joly d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adopté à l'unanimité, Prop. # AGA 02-2024

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 9 mai 2023

Chaque membre participant ayant reçu le procès-verbal approuvé par la présente résolution au moins vingt-quatre heures avant cette assemblée, et à la suite de la lecture des huit résolutions votées l'an dernier, il est proposé par Sylvie Auclair et appuyé par Lucie Borne que le procès-verbal de l'AGA 2023 soit approuvé tel que présenté.

Accepté à l'unanimité, Prop. # AGA 03-2024

6. Mot du président

Tout d'abord, merci de votre participation en présentiel ou en Zoom; c'est une première expérience pour nous ce double mode de diffusion. Soyez indulgent envers l'organisation, c'est un grand défi pour notre équipe que de combiner les deux modes.

Luc Ducharme, président, résume les activités de l'année 2023:

Nous avons développé un partenariat avec les départements de l'environnement des municipalités de Magog, la municipalité de Canton de Stanstead ainsi qu'avec COGESAF. Nos objectifs communs permettent de mieux comprendre les causes du vieillissement accéléré de notre beau lac. L'année 2024 s'annonce prometteuse. Sylvie vous donnera plus de détails sur notre travail avec les municipalités.

En 2023, nous avons mis en place notre nouvelle stratégie pour combattre le myriophylle grâce à la subvention du ministère de l'environnement et l'appui des municipalités. Marcel vous en parlera plus en détails ainsi que ce que nous prévoyons pour 2024. Ces subventions se traduisent en un bilan financier positif, toutefois, beaucoup de travail reste à accomplir afin de compléter le projet de myriophylle. Gilles vous donnera un survol de nos finances.

Embauche de RAPPEL pour effectuer un inventaire des plantes aquatiques au lac, et soumettre un rapport de collecte de données, cerner les causes et définir des projets d'envergures pour s'attaquer sérieusement à ces causes-là. Un autre objectif de cet inventaire est de recueillir des données pour soumettre au MEQ., poursuivre la stratégie et combattre le myriophylle à épis.

Également Chantal vous donnera un survol des objectifs, rôles et comment notre comité des communications permettra à la société de conservation du lac Lovering d'être près de nos membres.

Pour mener et poursuivre la mission de la SCLL, nous avons besoin de bénévoles, sans qui notre mission n'a pas de conséquence. Nous concluons l'assemblée avec un diaporama de photos des activités de la Société et de ses bénévoles en action. Sans eux, nous pourrions pas assurer la protection du lac. J'en profite pour vous inviter à vous joindre à nous pour participer activement à la protection du beau lac Lovering.

Bonne AGA.

7. Présentation des états financiers au 31 décembre 2023

Présentation des états financiers par Gilles Tessier, trésorier. En résumé, la situation financière demeure très bonne. Les subventions du Canton de Stanstead et de la ville de Magog, additionnées à celle du ministère de l'environnement, ont contribué grandement à la

poursuite du projet contre la lutte du myriophylle à épis. États financiers transmis préalablement à tous les participants.

Dans le but d'émettre un reçu d'impôt aux personnes et aux organismes qui contribuent par un don à la mission de la SCLL, une demande de statut d'organisme de bienfaisance sera produite. Ceci implique que nous ne ferons plus d'ensemencement de poissons. Bien entendu, nous espérons une réponse favorable du gouvernement fédéral. On suit le dossier de près.

Recrutement:

En 2023, la SCLL compte sur l'appui de 1070 membres.

8. Présentation des activités 2023-2024

Qualité de l'eau: présentation de Sylvie Auclair

Le comité des bandes riveraines, des tributaires et de la qualité de l'eau a regroupé ses forces pour former un seul comité et est composé de Ève Bélanger, Jacques Hébert et Sylvie Auclair.

Actions posées et résultats obtenus en 2023

Analyse chimique et physique:

- Transparence de l'eau: 2,9 m
- Échantillonnage dans les tributaires: phosphore, coliformes fécaux et matières en suspension
- Analyse chimique:
 - phosphore et Chlorophylle A: stable
 - carbone organique dissous: légère augmentation
- Calcium et ph
- Échantillonnage de cyanobactérie: présence à quelques reprises
- Tributaire Campagna: prise en charge par la ville de Magog

Pose de 9 substrats pour évaluer la présence d'aucune moules zébrées

Évaluation de la température et oxygène dissous fait par le MCI

Bandes riveraines: suivi auprès des municipalités.

Espèces exotiques:

- Berce du Caucase: Localisée rue Bord de l'eau, plante toxique, demande à la ville de Magog de procéder.
- Vivipare Georgienne commence à se propager en Estrie.

Plan d'action pour les embâcles au ruisseau Roy:

- Les démarches sont en cours auprès du ministère de l'environnement pour l'obtention d'un permis.
- Merci aux propriétaires des résidences longeant le ruisseau Roy.

Conclusion

- En sommes, l'eau du lac est de bonne qualité.
- En 2024, nous poursuivons les mêmes analyses de la qualité de l'eau
- Suivi avec les municipalités.
- Maintien du travail avec les sentinelles. Nous souhaitons l'ajout de trois sentinelles dans le secteur sud du lac.
- Maintien du programme de détection des moules zébrées.
- Extraction des vivipares Georgiennes.
- Intervention dans le ruisseau Roy lorsque nous aurons le permis.
 - Merci à tous les bénévoles qui ont travaillé aux prélèvements d'échantillons d'eau et aux sentinelles.
 - Merci à nos partenaires: ville de Magog, Canton de Stanstead, le RSVL, COGESAF, la MRC et le MCI.

Espèces envahissantes: présentation de Marcel Dunn

Lutte contre le Myriophylle à épis: depuis 2014 on essaie de le contrôler.

Le comité est composé de 5 membres: Luc Ducharme, Jacques Hébert, Gilles Tessier, Bertrand Scalabrini et Marcel Dunn.

Revue 2023

Mai-Juin

- Préparation des équipements: quai, ponton, chaloupe. Pose de 15 bouées myriophylle aux endroits à haute densité. Pose de pancartes et estacades.

Juillet-Août Septembre

- Retrait de 636 ancrages (sacs de gravier).
- Pose de 40 toiles sur 7 herbiers: 11 922 m² de toiles, 1610 ancrages (sacs de gravier), 663 heures de bénévolat. Visite de la biologiste Ariane Orjick.

Objectifs 2024

Continuer notre lutte au myriophylle en mettant nos efforts sur la sensibilisation avec la pose de bouées, pancartes et estacade sur les herbiers à éviter.

- Procéder à la sortie de 1610 sacs posés en 2023.
- Ensachage de 1000 sacs (couleur orangé poids de 10 lbs).

- Procéder à la pose de toiles sur les herbiers identifiés sur notre CA. Avec l'aide de RAPPEL et des bénévoles, on prévoit la pose de 12 000 m² de toiles (5-7 jours).
- Arrachage manuel, contour des herbiers déjà couverts en 2023.
- Procéder à une prise d'inventaire complète du lac Lovering.
- Sortie des bouées, pancartes et estacades ainsi que l'équipement.
- Inventaire des plantes aquatiques à l'automne 2024 effectué par RAPPEL.

Conclusion

- Les travaux nécessitent plus de 700 heures de bénévolat.
- Nous avons besoin d'aide, c'est-à-dire, plus de bénévoles.
- Merci aux membres de la Société du lac Lovering, aux membres du comité et à Jean-Noël Leduc.

Communication: présentation de Chantal Hains

Le comité est composé de 7 membres: Guénaëlle Joly, Lucie Borne, Pierre Morency, Érik Vigneault, Danielle Beaudoin, Isabelle Beaudoin et Chantal Hains.

Objectifs et rôles 2024-2025

- Fidéliser nos membres.
 - Création de messages d'impact pour maximiser la visibilité des initiatives et des actions.
 - Identification des enjeux et des cibles pour confirmer une communication stratégique.
 - Augmentation de l'affluence des membres.
- Rejoindre le plus de gens possible afin de les sensibiliser aux bonnes pratiques et ainsi garder saine l'eau du lac.
 - Communications internes et externes sur les enjeux ayant un impact sur la qualité de l'eau et les bonnes pratiques à mettre en place afin d'y remédier.
 - Travail de collaboration avec les autres associations autour du lac.
- Diffuser aux usagers du lac et à tous nos membres les informations pertinentes sur l'état de santé du lac.
 - Publications des données sur l'état de santé du lac sur les réseaux sociaux.
 - Suivis périodiques dans nos Infolettres.
- Informer des activités de la SCLL.
 - Communications internes et externes pour le rayonnement de la SCLL.
 - Suivi du calendrier des actions annuelles, mensuelles et ponctuelles.

Concrètement

- Facebook: 477 membres
- Médiuns - Réseaux sociaux:
 - Publication Infolettre à 982 intéressés (membres et non-membres)
 - Site Web
- 21 tableaux d'affichage (babillards)
- Fiche - infos-Lac (projet spécial): Codes QR

- Rétroaction avec nos membres
 - Trois heures sans moteur
 - Brunch de nos bénévoles

Impacts de nos initiatives

- Augmentation de notre membership
- Circulation plus fluide sur notre page FACEBOOK
- Synergie collaborative entre membres des comités SCLL
- Actions plus ciblées selon un échéancier d'équipe
- Concertation dynamique entre CA. et tous les comités
- Équipe multigénérationnelle aux idées innovatrices
- Meilleure visibilité avec photos et visuels significatifs de nos actions
- Cure de beauté de nos 21 babillards

Si vous avez envie de partager vos passions pour la sauvegarde de notre lac Lovering, on a envie de vous rencontrer !

Faune: présentation de Luc Ducharme

Ensemencement

2023

- Prolongation de l'approche d'ensemencer des truites de plus grandes tailles afin de favoriser la reproduction.
- Livraison au printemps de 1 050 truites pondueuses de 20-25 cm.
- Coût total de 4000 \$.

2024

- Pause pour l'année.

Contrôle des Bernaches

2023

- Poursuite de notre programme de contrôle afin de réduire les risques de dermatite du baigneur.
- 19 nids visités par nos trois équipes de bénévoles.
- 92 œufs traités.

2024

- Renouvellement de l'autorisation ministérielle.
- 10 nids visités par nos trois équipes de bénévoles.
- 60 œufs traités.

9. Les questions des membres

Les sujets abordés par les membres sont les suivants:

- La surveillance de la conformité des bandes riveraines par la municipalité de Canton de Stanstead.
- La couverture des herbiers près des marinas.
- La surveillance de l'environnement forestier près du camp Wilwaken.
- Rappel de l'importance du suivi de l'aspect environnement du projet Site d'enfouissement -West Management, qui a été un souci pour la SCLL. La ville de Magog fait un suivi annuellement et s'assure du nettoyage de l'exutoire, haute importance en raison des fluctuations de la météo maintenant.
- Action préventive de la déforestation près du camp scout. Comprendre le statut légal de la conversion de ces terrains.

10. Élection des administrateurs

Nomination à la présidence et au secrétariat d'élection

Il est proposé par Sylvie Auclair et appuyé par Jacques Hébert de nommer Luc Ducharme président d'élection et de nommer Jocelyne Gagnon secrétaire d'élection.

Adopté à l'unanimité, Prop. # AGA 04-2024

Élection

Il y a 12 postes d'administrateurs au sein de la SCLL

6 administrateurs poursuivent un mandat de deux ans:

- Luc Ducharme
- Marcel Dunn
- Jocelyne Gagnon
- Chantal Hains
- Jacques Hébert
- Guénaëlle Joly

6 administrateurs terminent un mandat de deux ans:

- Sylvie Auclair, réélection
- Ève Bélanger, réélection
- Jean-Noël Leduc, réélection
- Gilles Tessier, réélection
- Julie Dunn, ne se représente pas
- Pierre Morency, ne se représente pas, demeure aide-administrateur

2 postes sont vacants

Ouverture des mises en candidatures:

Préalablement, les gens ont été invités à se présenter pour les postes vacants. Le Président invite les gens à communiquer avec la SCLL afin de connaître en quoi consiste la participation à un Conseil d'administration, et qu'il n'est pas trop tard pour soumettre une candidature.

Le résultat de l'élection est le suivant: 4 candidats sont élus, 2 postes sont vacants.

Élus à l'unanimité, Prop. # AGA 05-2024

11. Levée de l'assemblée

Le président remercie tous les participants et rappelle qu'on a toujours besoin de bénévoles pour continuer notre mission, bienvenue à tous et à toutes.

Merci aux organisateurs de cette AGA: Luc Côté, Érik Vigneault, Danielle Beaudoin, Ève Bélanger, Gilles Tessier et Jocelyne Gagnon.

Maintenant place à la vidéo de la vie au lac et de nos bénévoles en action.

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Bertrand Scalabrini et appuyée par Jacques Hébert à 11h10.

Accepté à l'unanimité, Prop. # AGA 06-2024

Jocelyne Gagnon,
Secrétaire d'assemblée
10 août 2024